



Commune d'Aywaille

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur Jamilio EMRAN** demeurant **Cour Dony 3 à 4540 Amay**.

Le terrain concerné est situé Rue aux petites croix à 4920 Aywaille et cadastré division 1, section D n°736B.

Le projet est de type : **Construction d'une maison unifamiliale**, et présente les caractéristiques suivantes :  
**Recul –**

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables (du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 15h30 et le samedi de 9h à 12h **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**) à l'adresse suivante : Aywaille, Service Urbanisme, Rue de la Heid 8, 4920 Aywaille :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme RALET, téléphone : 04/267,64,67, mail : [urbanisme@aywaille.be](mailto:urbanisme@aywaille.be), dont le bureau se trouve au service urbanisme (2ème étage).

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/04/2024 au 08/05/2024 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue de la Heid 8 à 4920 Aywaille ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@aywaille.be](mailto:urbanisme@aywaille.be)

Fait à Aywaille, le 12/04/2024.